



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 5 septembre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias, Monsieur le Ministre de l'Economie et Monsieur le Ministre des Finances au sujet de l'implantation de Google au Luxembourg.

Faisant suite à la question parlementaire n° 3155 du 24 juillet 2017, restant jusqu'à cette date sans réponse de la part du Gouvernement, la presse a révélé en date du 5 septembre que le dernier des trois propriétaires en indivision sur le site au nord de la zone d'activités « Kléngbousbiérg » à Bissen aurait accepté de céder son terrain et ainsi de permettre à l'Etat d'acquérir un site d'une surface de 33 hectares en vue d'une vente à Google pour l'implantation d'un centre de données.

La réalisation d'un tel projet nécessiterait le reclassement des terrains et impliquerait différentes procédures au niveau communal et national, telles qu'une étude environnementale stratégique (SUP), une adaptation du plan d'aménagement général (PAG) et un plan d'aménagement particulier (PAP).

En outre, le Ministre des Communications et des Médias se rendrait dans les semaines à venir en Californie, afin de visiter plusieurs grandes entreprises actives dans le domaine des technologies et de la communication dont Google.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias, Monsieur le Ministre de l'Economie et Monsieur le Ministre des Finances :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils nous confirmer les informations diffusées par la presse ?
- Quelles procédures en vue d'un reclassement des terrains doivent-être entamées ?
- Quand est-ce que ces procédures vont être lancées, le cas échéant ?
- La visite du Ministre des Communications et des Médias au siège de Google en Californie portera-t-elle sur la réalisation d'un Data Center au Luxembourg ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Octavie Modert

Laurent Mosar

Députés